

2017-11-16

Mme Michèle Daoust

Commission scolaire des Portages de l'Outaouais  
225 Saint-Rédempteur  
Gatineau, Québec J8X2T3

Objet : École au Cœur-des-Collines, immeuble Ste-Cécile – Attestation de salubrité de l'air

---

Madame,

Suite à la réception du rapport de laboratoire pour les tests d'air effectués dans les locaux du sous-sol R3, R5 et dans le local de rangement sous l'administration, il a été déterminé que la salubrité fongique de l'air était acceptable en date du 7 novembre 2017.

En effet les quantités de particules fongiques mesurées dans tous les locaux sont en deçà de celle mesurée à l'extérieur, et les quantités de chaque genre de moisissure relevées dans les échantillons intérieurs ne dépassent pas celles acceptables calculées en fonction des valeurs-guide applicables.

Les résultats des échantillonnages sont qualifiés d'acceptable en vertu des lignes directrices de l'*Alberta Health Services: 'Fungal Air Testing, Investigation and Reporting Requirements for Extensively Mould-Contaminated Buildings'*. Selon ces lignes directrices les concentrations de contaminants fongiques (total des particules fongiques) dans l'air intérieur doivent être :

- $\leq 200$  PFT/m<sup>3</sup> ou  $200 + 2 \times$  concentrations extérieures en PFT/m<sup>3</sup> pour le groupe *Aspergillus* & *Penicillium*.
- $\leq 300$  PFT/m<sup>3</sup> ou  $300 + 3 \times$  concentrations extérieures en PFT/m<sup>3</sup> pour chaque espèce de *Cladosporium*.
- $\leq 100$  PFT/m<sup>3</sup> ou  $100 + 3 \times$  concentrations extérieures en PFT/m<sup>3</sup> pour chaque espèce d'*Alternia*.
- $\leq 100$  PFT/m<sup>3</sup> ou  $100 + 2 \times$  concentrations extérieures en PFT/m<sup>3</sup> pour toutes les autres espèces ou groupes de moisissure.

Ces résultats concordent avec les observations effectuées lors de l'inspection visuelle des locaux. En effet, seulement de très petites surfaces de moisissure (moins de 1 mètre carré) ont



Adresse Services écoPlus 247, chemin Freeman Gatineau (Qc) J8Z 2A9  
Téléphone 819.771.6151 (Québec) Courriel info@servicesecoplus.ca  
613.232.6006 (Ontario)  
1.866.643.2077 (Sans frais) Web www.servicesecoplus.ca  
Télécopieur 819.771.7286



**Pour un bâtiment, confortable, sain, sécuritaire et économique**

été observées à la base de certains mobiliers en bois ou en fibre de bois dont la base est fixée au plancher sans espace de ventilation.

Veuillez noter que l'opération d'assèchement n'était pas complétée lors de l'inspection et que par conséquent les résultats des tests ne sont donc valides que pour la date de l'inspection soit le 7 novembre 2017.

*Il est également important de noter que les résultats précédents ne représentent que le profil de salubrité fongique de l'air intérieur au moment de l'échantillonnage. Ce profil peut être sujet à d'importantes variations dans un laps de temps plus ou moins court en fonctions des conditions extérieures, de la ventilation, etc. C'est pourquoi ces résultats doivent être interprétés avec précaution. L'inspection des lieux, l'étude de l'historique du bâtiment et l'évaluation de santé des occupants sont nécessaire pour confirmer le diagnostic.*

En espérant que le tout pourra vous éclairer sur la situation, soyez assuré de notre entière collaboration. Veuillez accepter, nos plus sincères salutations.

Rapport rédigé par :

Marjorie Groulx-Tellier, T.P., Ba.Sc.Env., QAI,  
Inspecteur en hygiène de l'environnement